



## Arrêté fédéral

### allouant le crédit d'engagement pour la contribution de la Confédération aux coûts de sécurité des cantons pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2026 en Suisse

*Projet*

du ...

---

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,*  
vu l'art. 167 de la Constitution<sup>1</sup>,  
vu le message du Conseil fédéral du 23 mai 2018<sup>2</sup>,  
*arrête:*

#### **Art. 1**           Crédit d'engagement pour les coûts de sécurité des cantons

Un crédit d'engagement de 44 millions de francs est alloué pour financer la contribution de la Confédération aux surcoûts des cantons pour la sécurité (coûts éventuels des forces de police étrangères compris) dans le contexte des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2026 en Suisse.

#### **Art. 2**           Conditions applicables au crédit d'engagement

Le crédit d'engagement est soumis aux conditions suivantes:

- a. Le projet «Sion 2026» obtient l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2026.
- b. La Confédération participe à raison de 20 % aux coûts de sécurité des cantons ayant des incidences financières, y compris aux éventuels coûts des forces de police étrangères.
- c. Les cantons garantissent le financement des coûts qui ne sont pas pris en charge par la Confédération.

#### **Art. 3**           Versement

Les contributions de la Confédération sont allouées sur la base du décompte final des cantons.

<sup>1</sup> RS 101  
<sup>2</sup> FF 2018 4121

**Art. 4** Dispositions finales

<sup>1</sup> Le présent arrêté n'entre en vigueur qu'avec l'arrêté fédéral du ... allouant le crédit d'engagement pour la contribution de la Confédération aux coûts de réalisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2026 en Suisse<sup>3</sup>, l'arrêté fédéral du ... allouant le crédit d'engagement pour la contribution de la Confédération à des installations sportives d'importance nationale pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2026 en Suisse<sup>4</sup> et l'arrêté fédéral du ... allouant le crédit-cadre pour la contribution de la Confédération aux projets pour l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2026 en Suisse<sup>5</sup>.

<sup>2</sup> Il n'est pas sujet au référendum.

<sup>3</sup> FF 2018 4195

<sup>4</sup> FF 2018 4201

<sup>5</sup> FF 2018 4203